



# PROJET DE SERVICE POUR 5 ANS 2023-2028



**Un projet de service est un document qui présente le service tutélaire, ses missions, et son fonctionnement.**

L'Atdi, Association Tutélaire de l'Aude, est une association.

Une association est un regroupement de personnes avec les mêmes idées.

L'Atdi, a été créée en 1974.

L'Atdi, accompagne beaucoup de personnes protégées par une curatelle ou une tutelle.

L'Atdi intervient sur tout le département de l'Aude.



## Les forces de l'Atdi :

- **La solidarité :** c'est s'aider et se soutenir
- **Le professionnalisme :** ce sont des professionnels formés pour répondre aux besoins et attentes des personnes.
- **Le travail en réseau :** l'Atdi ne travaille pas seule, elle travaille en lien avec d'autres professionnels.



## Les valeurs de l'Atdi :

- **Le respect :** c'est accepter les différences et les idées de tout le monde.
- **La bienveillance :** c'est écouter, aider.
- **La tolérance :** c'est ne pas juger.



# Les missions de l'Atdi :

## L'exercice des mesures de protection :

- La sauvegarde de justice
- La tutelle
- La curatelle.

**C'est le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (SMJPM) qui s'en occupe.**

C'est le Juge des Contentieux et de la Protection qui demande à l'Atdi de protéger la personne.

Les professionnels de l'Atdi travaillent pour la personne protégée.



## L'information et le soutien aux tuteurs familiaux.

Le tuteur familial est un membre de la famille ou un ami.

Ce service aide et conseille le tuteur familial dans les démarches qu'il doit faire.

Ce service lui indique qu'il y a des règles à respecter.



## Les enquêtes sociales

**L'enquête sociale est une mesure judiciaire prononcée par le Juge Aux Affaires Familiales ou le Juge des Contentieux et de la Protection.**

Le Juge peut demander au service d'évaluer :

- les capacités éducatives des parents
- ou
- les capacités d'une personne majeure

Pour lui permettre de prendre une décision.



## L'équipe de l'Atdi :

**29 personnes travaillent ensemble pour exercer les missions de la protection de la personne.**



## Le fonctionnement de l'Atdi :

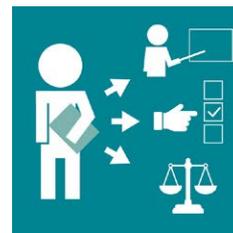
Les professionnels de l'équipe travaillent ensemble pour :

- Défendre les droits des personnes protégées.
- Encourager le pouvoir d'agir des personnes protégées.
- Aider à participer à la vie citoyenne.

## Les objectifs de l'Atdi :

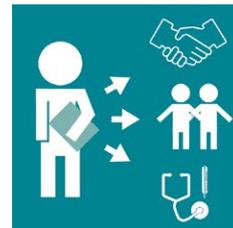
### ① Réassurer le cadre métier : professionnalisme et autonomie

- L'Atdi forme ses collaborateurs pour bien accompagner la personne protégée
- L'Atdi se tient au courant de toute nouvelle loi pour défendre les intérêts de la personne protégée
- L'Atdi répond à chaque personne protégée en fonction de ses besoins
- L'Atdi défend les choix de la personne protégée
- L'Atdi défend les droits de la personne protégée.



### ② Coopération et partenariat

- L'Atdi travaille pour vous et avec tous les partenaires
- L'Atdi fait connaître le métier de tuteur ou curateur
- L'Atdi favorise votre lien social
- L'Atdi échange avec les professionnels de santé.



### ③ Permettre aux personnes protégées de se ré-appropriier leur libre arbitre

- La personne protégée est consultée
- La personne protégée est libre de ses choix
- La personne protégée participe à la vie de l'Atdi
- La personne protégée aide à fixer les objectifs de l'Atdi.



## PLAN D'ACCÈS POUR VENIR À L'ATDI :



**ligne 1**

**Arrêt : Centre de Tri La Poste  
(et marcher jusqu'à l'Atdi)**

# HORAIRES

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi

Le matin ouvert



9 h.

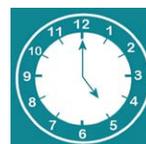


12 h.

L'après-midi ouvert



14 h.



17 h.

Le mardi :

Le matin fermé



Le mardi :

L'après-midi ouvert



14 h.



17 h.

# NOUS CONTACTER



04.68.47.38.26



contact@atdi.asso.fr



www.atdi-aude.fr



L'ATDI est une association membre de  Unapei Reconnue d'utilité publique et d'intérêt général